

Budget Participatif 2018 : Ouverture du vote le 7 septembre !

À partir du 7 septembre, et jusqu'au 23 septembre à 20h, les Parisiennes et les Parisiens, sans conditions d'âge ou de nationalité, sont appelés à voter pour leurs projets favoris sur budgetparticipatif.paris ou dans les urnes disposées dans tout Paris. Une grande agora citoyenne est organisée le 8 septembre place de la Bataille de Stalingrad (19^e).

Le Budget Participatif Parisien, dispositif innovant de participation, donne les clefs du budget de la Ville de Paris aux habitants qui proposent et décident ainsi directement d'une partie des projets d'investissement mis en œuvre par la municipalité. C'est un moment important de la vie démocratique de notre cité.

Créé en 2014 par Anne Hidalgo, le budget participatif est devenu un rendez-vous annuel incontournable de la démocratie locale, avec une participation qui progresse chaque année, atteignant 168 000 votants en 2017. L'expérience parisienne a, d'ailleurs, inspiré de nombreuses collectivités territoriales en France et à l'international.

L'édition 2018 entrera samedi dans sa phase finale. En début d'année, les Parisiens ont soumis leurs projets. Au Printemps, ceux-ci ont été expertisés par les services municipaux : faisabilité technique, budget nécessaire, etc. Au début de l'Été, la liste des projets soumis au vote (435 à l'échelle des arrondissements et 22 projets portant sur l'ensemble de Paris) a été rendue publique.

A présent, place au vote ! A partir de vendredi 9h et jusqu'au 23 septembre 20h, les habitants sont appelés aux urnes pour choisir leurs projets favoris à l'échelle de Paris et de leur arrondissement. **La Maire de Paris participera au scrutin samedi à 14h, à l'occasion de l'inauguration du Jardin Truillot (11^e)** qui accueille plusieurs réalisations des précédents budgets participatifs.

[Comment se déroule le vote ?](#)

Le vote ne prend que quelques minutes et est accessible à tous. Il peut se faire selon deux modalités au choix :

- en ligne, sur budgetparticipatif.paris.
- par bulletin papier, en le glissant dans l'une des urnes qui sont disposées partout dans Paris. La liste des points de vote est disponible en ligne [au lien suivant](#). Nouveauté cette année : la possibilité de se géolocaliser, depuis son smartphone, pour trouver l'urne la plus proche.

Les Parisien.n.e.s peuvent voter, au maximum, pour 4 projets d'arrondissements et 4 projets à l'échelle de tout Paris.

Une exposition photos des réalisations du Budget participatif Parisien

Tout au long du vote, les Parisiennes et les Parisiens pourront découvrir ou redécouvrir les réalisations du Budget Participatif Parisien lors d'une exposition photos hors les murs située rue Lobau.

Pauline Véron, adjointe à la Maire, inaugurera cet espace vendredi 7 septembre à 11h.

Une Agora citoyenne samedi 8 septembre

Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la démocratie locale et de la participation citoyenne, invite les Parisiennes et les Parisiens à venir découvrir les projets soumis au vote lors d'une grande Agora citoyenne du Budget Participatif Parisien, samedi 8 septembre à partir de 14h30 place de la Bataille de Stalingrad.

Les habitants pourront ainsi rencontrer et débattre avec les porteurs des projets proposés à l'échelle de Paris et des 10e et 19e arrondissements. Ce sera l'occasion, pour ces derniers, de promouvoir leurs propositions et d'expliquer pourquoi ils aimeraient les voir mises en œuvre.

Le budget participatif fleurit sur le terrain et améliore la vie des Parisiennes et des Parisiens : une exposition photo présentera, 21 réalisations parmi les 1316 qui ont déjà vu le jour grâce à ce dispositif. Au programme également : batucada, création d'une œuvre d'art en direct par un street-artiste, etc.

Rendez-vous samedi 8 septembre, de 14h30 à 17h, Place de la bataille de Stalingrad (19e).

Contact presse : Service de presse / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61